



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Cibles de réduction des GES : une véritable aubaine à long terme !

Montréal, le 2 octobre 2009 - Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) réagit positivement à l'annonce du gouvernement du Québec de la tenue d'une consultation en vue de fixer la prochaine cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec à l'horizon 2020. Il appuie fortement le gouvernement dans sa volonté de se donner des cibles ambitieuses à l'approche de la conférence de Copenhague sur le climat.

Le président du RNCREQ, Jacques Ruelland, rappelle que « notre organisation fait de la lutte contre les émissions de GES et de la réduction de la dépendance au pétrole des priorités. Nous encourageons donc le gouvernement du Québec et allons intervenir pour que le scénario le plus ambitieux soit retenu ».

Philippe Bourke, directeur général, insiste par ailleurs sur le fait qu'il s'agit d'une véritable nécessité, avantageuse à long terme : « au-delà des coûts à court terme d'un tel scénario, que nous ne banalisons pas, il ne faut pas oublier de mettre en perspective les coûts de l'inaction en matière de changements climatiques ». Il rappelle que d'après Nicholas Stern, économiste britannique et ancien vice-président senior de la Banque mondiale, « pour rester dans les limites acceptables de l'infernale phénomène de hausse des températures liée à l'effet de serre, les pays devraient consacrer 1 % du PIB mondial par an soit 275 milliards €/an. (...) Par contre si l'on continue à ne rien faire, le phénomène se traduira par une charge financière mondiale comprise entre 5 % et 20 % du PIB ».

Et il faut également considérer les co-bénéfices de la mise en œuvre de politiques de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci auront un impact indéniable sur l'amélioration de la santé publique (qualité de l'air, de l'eau), des infrastructures (de transport notamment). Tout cela pour le développement d'une économie verte où la société, grâce aux bénéfices économiques qui en résulteront, verra sa qualité de vie se bonifier.

Dans la foulée et en appui à l'action du gouvernement du Québec, le RNCREQ, grâce à l'importance et aux ramifications de son réseau, planifie une stratégie d'encadrement et d'arrimage dans chacune des régions administratives du Québec qui permettra de structurer l'action des acteurs du milieu de manière à assurer l'atteinte de ces objectifs ambitieux et nécessaires.

Information :

Cédric Chaperon, chargé de projet en énergie et changements climatiques
(514) 861-7022, poste 27
cedric.chaperon@rncreq.org

Les seize Conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement.